L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 13 MARS 1885. 58ème Année

Dufour, Dunnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI, 13 MARS 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$2 00
Six mois.....1 00
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

Renferme deux feuilletons.

☞Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Stern & Co., No 33 rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins.

Les abeilles--Petit manuel.

Dans la vaste industrie agricole qui comprend toutes les cultures, depuis les céréales, les fourrages, jusqu'aux fibres et aux plantes potagères ; tous les élevages, depuis ceux de la race chevaline et bovine, jusqu'à celui des vers à soie—nous ne connaissons pas de branche plus intéressante, plus délicate, plus utile, plus productive que l'élevage des abeilles. L'apiculture, au développement de laquelle se prête merveilleusement le climat de la Louisiane, est, pourtant, complètement négligée parmi nous. Ce n'est pas la première fois que nous appelons sur elle l'attention de nos planteurs, petits et grands, et nous saisissons avec bonheur l'occasion que nous offre l'Athénée Louisianais, d'y revenir.

Nous trouvons, dans le dernier numéro des comptes-rendus de cette savante institution, un travail fort bien fait, très instructif, qui peut être d'une grande utilité pratique pour nos cultivateurs.

Il est intitulé : Les Abeilles, et est dû à M. J. J. Martinez, pro et agronome bien connu à la Nouvelle-Orléans. M. Martinez expose, rapidement et d'une façon claire, compréhensible pour les moins lettrés, les habitudes, les mœurs, les travaux de ces insectes mellifères, les soins constants dont ils doivent être l'objet, la façon de les conserver, de les sauver des dangers qui les menacent à tout instant, et de recueillir, au profit de l'homme, le fruit de leur travail.

Il nous fait voir les travailleuses sortant, dès l'aube, de leur ruche, dont l'ouverture est placée à l'Est, afin d'aller butiner, prenant, instinctivement, leur vol contre le vent, pour revenir avec le vent favorable, quand elles sont chargées, suçant le nectar contenu dans le calice des fleurs, revenant à la ruche, le corps plein de la matière sucrée qui doit faire le miel, la cire, et, souvent aussi, les pattes entourées de pollen destiné à nourrir les larves.

Durant les sécheresses, quand les fleurs sont rares, les abeilles, paraît-il, deviennent voleuses, et si le rucher est situé près des villes, elles s'abattent, en masse, chez les épiciers et les confiseurs, pour y butiner les sirops et les sucres ; aussi faut-il établir des ruchers à une distance de quatre milles au moins.

M. Martinez nous apprend que certains miels prennent les qualités toxiques des plantes sur les fleurs desquelles les abeilles font leur cueillette. Dans les contrées où il existe de ces plantes, le miel peut causer de véritables empoisonnements. Les agriculteurs qui voudraient y élever des abeilles, devraient détruire ces plantes vénéneuses ou en éloigner les ruches.

Nous avons parlé des dangers qui menacent, à chaque instant, les abeilles ; celles-ci ont, en effet, de très-nombreux ennemis : les petites et grosses fourmis qui sont pour elles un fléau ; les souris qui, lorsqu'elles pénètrent dans la ruche, en ravagent les couvains, les crapauds qui, postés au-dessus de la porte, happant, au passage, les butineuses qui rentrent. C'est pourquoi il faut tenir toujours en état de propreté le dessous ou les alentours de la ruche. Il y a encore les araignées, qui tendent sur la botte leur toile où viennent se prendre les infortunées voyageuses, les larves des mites, les guêpes, les oiseaux insectivores, une certaine espèce de mouches velues—autant de destructeurs acharnés de ces intéressants insectes.

Mais le plus grand ennemi de l'abeille, c'est l'abeille elle-même.

Il se livre quelquefois entre les différentes colonies des combats acharnés. Quand une ruche est un peu faible, soit après de premiers essaims, soit à cause de nombreuses maladies, les pillardes la chassent de l'envahir. Si la colonie envahie ne peut pas résister, les abeilles qui l'habitent se mettent de la partie, se remplissent de miel et vont porter leur charge dans une autre ruche, la cire et le pollen ne sont pas touchés.

Dans le cas de pillage l'apiculteur doit diminuer l'entrée de la ruche et même la griller tout à-fait, si le pillage est acharné.

Quelques mots seulement sur le travail des abeilles, avant d'arriver à la récolte, but principal de l'apiculteur.

1° On trouve dans la ruche les gâteaux ou rayons sur les-quels sont bâties les cellules.

2° Les cellules qui doivent contenir le couvain d'abeilles ouvrières ou neutres, de forme hexagone.

3° Les cellules pour couvain de mâles ou faux bourdons.

4° Les cellules de mère abeille ou reine, placées aux extrémités des rayons, de forme ronde.

5° Les cellules où s'emmagasinent le miel et le pollen, hexagonales.

L'abeille élabore le miel par assimilation ; c'est pendant le temps des fleurs sucées, à la ruche, que le travail de transformation s'opère. La butineuse, en arrivant, n'a qu'à déposer, dans la cellule, la liqueur qu'elle apporte.

Quant à la récolte, il faut toujours choisir le moment où les opérations d'extraction des rayons pourront le moins possible porter le trouble dans la ruche, et surtout causer du dommage au couvain. Il est donc logique de chercher le moment où l'essaim n'a pas de couvain en cellules. Ce moment existe parfaitement le 21e et 22e jours après la première essaim. Après ce laps de temps, aucun œuf n'a pu être pondu, la ruche sera ayant émigré et la nouvelle n'ayant pas encore pu pondre. Mais quelques mâles, tout sera né ces mêmes, le 16e jour ; les ouvrières, le 21e, les mâles, le 23e.

Pour opérer, l'extraction, on fait passer toutes les abeilles, de la ruche pleine dans une ruche vide, propre, la première est renversée, on lui adapte la seconde, et l'on sait de battre les deux ruches, afin que les abeilles ne puissent sortir. On frappe de petits coups répétés sur la ruche d'en bas. Les abeilles ne comprenant pas d'où vient le bruit et ne trouvant incapables de le faire cesser, se préparent à abandonner la place ; elles se gorgent alors du miel et commencent à monter dans la ruche vide. Afin de presser leur départ, on insuffle un peu de fumée dans la ruche d'en bas par un petit instrument, près du couvercle du dessous. Toutes les abeilles sont bientôt en haut ; la ruche est enlevée et mise à la place de la ruche pleine.

Il reste encore quelques abeilles dans l'ancienne ruche ; on les écarte avec la fumée et l'on procède à l'extraction.

On se sert, pour cette opération, de couteaux et d'un soufflet.

Voici la description de ce dernier instrument.

On achète un soufflet ordinaire ; on fait fabriquer par le ferblantier une boîte ronde, longue de 25 centimètres et d'un diamètre de 7 centimètres. L'extrémité de cette boîte est percée de la forme d'un petit entonnoir ; le bas s'adapte à l'extrémité du soufflet, sur la planche immobile de laquelle s'allonge une petite patte qui vient de la boîte et s'y fixe avec deux ou trois vis.

La boîte s'ouvre près de la partie adhérente au soufflet, latéral, à la partie extrême, le plus grand.

Dans l'intérieur de la boîte, on tube en ligne droite en fer blanc, deux petites grilles sont immobilisées ; une sur la face antérieure (celle du soufflet—et l'autre à la partie haute, à l'extrémité, près de l'engouement.

Pour se servir de soufflet, on roule plusieurs bandes de flagg propre, larges de huit à dix centimètres ; on y met le feu d'un côté, et on place la mèche dans la partie haute de la boîte, laquelle ne soit immédiatement adaptée à la partie fixe au soufflet. On fait jouer le soufflet, et par l'entonnoir, sort un jet de fumée que l'on dirige en l'on veut. Il faut être nourri dans l'emploi de la fumée, car il en envoyait trop de fumée vous les abeilles, elles s'envoleraient, ou elles seraient asphyxiées.

Le soufflet est une baguette magique pour l'apiculteur, avec cet instrument il fait ce qu'il veut des abeilles.

Afin d'extraire le miel des rayons, on emploie trois couteaux, L'un est une tige ronde en acier, de 7 à 8 millimètres de diamètre, de 60 centimètrer de longueur ; l'extrémité est aplatie et recourbée à angle droit ; le premier couteau doit passer entre les rayons, sans les déchirer ; le second a pour but de séparer les rayons des parois de la ruche, en les coupant de haut en bas ; le troisième, sorte de spatule, sert à trancher les rayons, en cas de nécessité, pour enlever le gâteau en entier.

L'extraction des rayons achevée, on procède à la coulée du miel. On place, sur un réservoir en zinc ou en bois, un tamis en treillis de fer, dont les mailles n'ont pas plus d'un millimètre carré. Les rayons sont taillés, les cellules, ouvertes ; on laisse couler le miel, une journée entière, après avoir eu soin d'enlever le pollen, qui aigrit la substance sucrée. Pour activer l'égouttage, on soumet l'appareil aux rayons du soleil. S'il tombe un peu de cire dans le récipient, on l'enlève, après qu'elle s'est figée.

Souvent on garde les gâteaux de huit à dix ruches, pour faire fondre le tout, en une seule fois.

Quant à la cire, on la fait fondre dans de petits sacs de toile à sac ; on fait bouillir, à petit feu, de 20 à 25 minutes ; on tord, la cire s'écoule, et les résidus restent dans le sac.

Telle est, très en raccourci, l'histoire de cette charmante industrie, que nous voudrions voir se propager dans les paroisses de la Louisiane, qui est élégante, productive, et contribue puissamment à assurer le bien-être de la famille, à grossir le revenu de la ferme. Elle fait pendant à celle de la culture de la soie et à l'élevage du ver qui produit ce précieux textile. Ces deux gracieuses branches de l'agriculture, développées dans nos campagnes, y adouciraient les mœurs, y entretiendraient l'aisance, sans ralentir les travaux de la grande culture ; elles permettraient même au planteur de s'y adonner plus largement, attendu qu'elles le délivreraient, en partie, des tracas, des soucis auxquels l'expose le manque d'argent.

Nous reproduirons, dimanche prochain, l'admirable conférence que l'hon. CHARLES GAYARRÉ a faite, le 24 janvier, sur la race latine en Louisiane, et qui a paru dans les comptes-rendus du 1er mars courant de l'Athénée Louisianais.

Pêcheurs à la ligne, amateurs du "bass", de la perche et de la truite—ces délicieux poissons sont abondants et "mordent" bien dans le limpide Bogne Falaya, paroisse St-Tammany.

Le "New (angelis" quitte Milneburg, le samedi, à l'arrivée du convoi de trois heures du chemin de fer Pontchartrain, et revient à son point de départ le lundi, entre neuf et dix heures. (A dater du 15 du courant, il y aura excursion, tous les dimanches, et le retour aura lieu dans la soirée du même jour.)

A l'arrivée du steamer à Old Landing, sur le Tchefuncta, des diligences vous transportent à Covington, qu'une distance de trois milles seulement sépare de la rivière, et où vous trouvez de bonnes pensions privées. Le lendemain, au point du jour, armés des appareils nécessaires, vous vous élancez, aussi lestement et aussi adroitement que possible, dans les canots ou les pirogues dont vous aurez eu soin d'avertir les propriétaires dès votre entrée au boarding-house, vous prenez saisant de perches et de truites que vous voudrez ; en manger—mieux encore, vous pouvez en manger—à votre aise, dans la ville—si vous avez l'habitude voulue et avez su choisir un guide expérimenté.

Quant à la pension que vous devrez honorer de votre présence, Davenport, Baden ou Virtor vous l'indiquera à Old Landing.

Les économistes se sont attachés à comparer la situation qui est faite à l'ouvrier, en Angleterre, à celle dont il jouit aux Etats-Unis. Les résultats de ces études sont curieux :

Les maçons sont payés, à Chicago, trois fois autant qu'à Londres ; les plâtriers, près de quatre fois ; les couvreurs, trois fois ; les charpentiers, deux fois ; les ébénistes, près de deux fois ; les camionneurs, les conducteurs d'attelages, les conducteurs de voitures, près de deux fois ; presque tous les hommes de peine, plus de trois fois ; les "operators" de télégraphe, les ouvriers typographes, deux fois et demie ; les graveurs, trois fois ; les tailleurs, deux fois ; les relieurs, plus de deux fois.

Voici maintenant le tableau comparé des prix des articles de première nécessité, dans les deux pays : Le salésé vend à peu près au même prix à Londres qu'en Amérique. Le jambon, 50 pour cent plus cher ; le bœuf, 25 pour cent ; le mouton, 25 pour cent ; le sucre, moins cher ; le thé et le café, un peu plus cher ; le beurre, un peu plus cher ; le riz, moins cher ; la farine, meilleur marché ; le pain, 30 pour cent de moins ; les pommes de terre, un peu moins cher qu'à Chicago et à New York.

Il faut ajouter que, malgré cette différence, vous voyez, tous les jours, à chaque repas, sur la table de l'ouvrier américain, la meilleure qualité d'alimentation, du bœuf, du mouton, du beurre, du riz, tandis qu'en Angleterre, ce sont là presque des articles de luxe.

Il y a quarante-cinq ans, le navire "La Bretagne" était considéré comme un vaisseau très remarquable ; il avait une longueur de 207 pieds et un tonnage de 1,155. Le nouveau vapeur de la ligne Cunard a 520 pieds de long et son tonnage est de près de 8,000.

"La Bretagne" avait des machines de 850 chevaux ; et celles du nouveau steamer l'"Etruria" sont de 4,000. "La Bretagne" portait un chargement de 2220 tonnes et 120 passagers ; l'"Etruria" a 5,000 tonnes de chargement et reçoit 1,500 passagers. "La Bretagne" portait 500 tonnes de charbon et filait 8 nœuds et 1½ à l'heure. Il y a 5 ans l'Arizona faisait la traversée de l'Atlantique en sept jours et sept heures. Le constructeur de l'"Etruria" espère diminuer le voyage d'un jour, pour le moment, et de deux jours, dans cinq ans.

Un nouveau procédé employé pour convertir la fibre de bois en tapis et autres produits manufacturiers plus ou moins flexibles. On commence par réduire la fibre à la condition de pulpe ; on la presse ensuite entre deux cylindres qui en chassent la matière liquide et lui donnent l'homogénéité, les consistance nécessaires et une adhérence parfaite entre toutes les parties qui les composent—de telle sorte, que le tissu puisse prendre l'épaisseur, la largeur, la solidité voulues. On imbibe alors la pulpe d'huile qui, tout en augmentant la flexibilité, lui donne plus de cohésion. On peut y tracer alors des dessins, la couvrir de peintures, d'impressions, la gommer, la vernicer,—ce qui lui donne une surface polie, brillante, et la préserve de tout contact avec l'humidité. Avec ce procédé, on peut faire des tapis de pied, de cheminées, des ornements pour plafonds, des nappes pour tables, et une foule d'objets à l'usage des ménages.

L'au dernier, on a tué plus d'un million de chats pour avoir leurs peaux et en faire des doublures de chaussures. Cette industrie est toute récente. Il n'a fallu que peu de temps pour faire de la chasse au chat un trafic qui rapporte et a pris une grande extension. La supériorité de la peau de chat sur celle du lapin, du rat, de l'écureuil, n'est pas contestée. Le prix n'en est pas extrêmement élevé, quand on songe que l'acquisition de chaque peau est le résultat d'une sorte de vol qui se fait à la dérobée. On se sert d'un lourd bâton pour tuer le pauvre animal, puis d'un sac pour l'emporter. Ajoutez à cela une paire de souliers grossiers, pour aller dans les rues, la nuit, à la chasse de l'animal.

Couvertures pour pauvres.

Les voyageurs qui traversent les montagnes de la Californie reculent souvent de frayeur devant les énormes crapauds qui se trouvent sur leurs chemins et sont extrêmement nombreux dans ces parages. Ils produisent sur les étrangers l'effet des serpents les plus vénimeux. Les Chinois, au contraire, en font un assez grand commerce. Ils les ramassent par milliers, les envoient à San Francisco d'où on les expédie pour la Chine. On en fait dans ce pays des médicaments très recherchés et qui se vendent à un très haut prix. On les dit excellents contre les fièvres en frissons. On fait infuser un crapaud dans un flacon whisky ; au bout de quelques semaines, on a un tonique qui se débite très bien.

Le budget des cultes au Sénat de France, le 24 février.

La discussion du budget des cultes a été la partie intéressante de la séance et l'a remplie presque tout entière dit le *Temps*. Elle s'est ouverte par un discours plein d'élévation de M. de Pressensé, qui a été très éconté, à droite comme à gauche, et a produit une réelle impression sur le Sénat. L'honorable sénateur a soutenu cette thèse que cette guerre faite au clergé à coups de réductions et de suppressions de crédits n'est ni loyale, ni juste, ni digne de la République. "Je suis, a-t-il dit, partisan absolu de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et non pas seulement en théorie, mais dans la pratique. J'ai toujours été convaincu que le Concordat ne fut pas un progrès, mais un recul dans notre histoire. Et, si la séparation peut se faire, je veux qu'elle se réalise par la justice et non par des mesures vexatoires, à l'heure qui aura été marquée par la volonté du pays".

Cela dit, M. de Pressensé déclare qu'il ne vient pas demander le rétablissement de tous les crédits supprimés ou réduits par la Chambre, mais défendre ceux que la commission du Sénat propose, d'accord avec le gouvernement. Il les défend en bloc, sans les examiner les uns après les autres, et reste sur le terrain de la discussion générale, ne faisant valoir que des raisons politiques ou philosophiques.

L'orateur, se plaçant en face du budget tel qu'il a été voté par la Chambre, dit que les réductions ou les suppressions de crédits qu'on y remarque sont dues à la "coalition des trois opinions." Parmi ceux qui ont voté ces réductions, il y a d'abord ceux qui veulent la suppression immédiate du budget des cultes, puis ceux qui demandent l'exécution littérale et judaïque du Concordat, enfin ceux qui veulent arriver à la séparation de l'Eglise et de l'Etat par des mesures transitoires qui affaiblissent l'Eglise en l'appauvrissant.

M. de Pressensé fait le procès à ces trois opinions. A ceux qui veulent la suppression immédiate du budget des cultes, il répond qu'une pareille mesure veut être "préparée", que la précipitation en une telle matière offrirait de graves dangers. A ceux partisans de l'interprétation judaïque et littérale du Concordat, il fait observer que "vouloir ramener les Eglises à l'état concordataire strict, c'est-à-dire au régime de 1802, c'est ne pas vouloir exécuter, à proprement parler, le Concordat, car depuis cette époque les dépenses ne sont plus les mêmes, les objets de consommation et la valeur de toutes choses a augmenté. Quant à la troisième opinion, "celle qui s'accentue tous les jours davantage," qui veut arriver à la suppression totale du budget des cultes "non par un coup de majorité, mais par des suppressions graduées", M. de Pressensé estime qu'elle est déplorable :

C'est là, dit-il, un système qui ne permettrait à l'Eglise d'arriver à la liberté qu'appauvrie de guenilles et par la impuissante et discréditée. Et c'est bien là, ajoute-t-il, ce qu'on veut."

M. Paul Bert approuvait volontiers ce système et disait à la Chambre que quand l'Eglise serait ramenée sous le régime primitif du Concordat on pourrait en pour suivre exécuté, on ne serait plus bien loin de la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat.

En à autres termes, nous sommes en face d'une école politique nouvelle qui veut opérer la plus grande la plus radicale des réformes sans vouloir le dire ou paye et, pour ainsi dire d'une façon subreptice. (Approbation à droite et au centre.)

C'est une politique déplorable.

Quand le pays veut une réforme il le dit et quand on veut lui imposer une réforme, il faut le lui dire hautement, le mettre loyalement, hardiment en face de la question dans toute son étendue et non pas procéder par voie détournée : c'est voie n'est pas celle du véritable progrès. Elle n'a pas pour elle les exemples de l'histoire, elle irritant des intérêts légitimes, des susceptibilités respectables. (Approbation à droite.)

Et si nous n'en voulons pas, c'est que nous croyons le progrès hâté et téméraire ! On la fait payer aux pauvres, aux humbles, aux faibles.

Le beau triomphe pour la République de supprimer quelques chanoines, quelques vicaires de temples les études ecclésiastiques plus difficiles et presque impossibles ! Le beau triomphe ! (Nouvelle approbation à droite et sur divers bancs.)

M. de Pressensé exprime la crainte que ce mouvement, qui se poursuit depuis quelques années contre ce qu'on appelle le cléricalisme, ne s'attaque plus haut, à la religion elle-même. Il empresse d'ajouter qu'il ne croit pas que ce soit la pensée du parti et du gouvernement républicains. C'est le fait d'une minorité ardente, mais d'une minorité qui a déjà ses défenseurs et ses apôtres dans le Parlement.

En terminant, l'orateur soutient, en termes élevés, la nécessité de la religion, surtout pour une démocratie. Ici, nous citons d'après le compte-rendu analytique :

Et que devient-elle cette démocratie qui a légitimement brûlé tous les vaisseaux de derrière, mais qui, par cela même, n'en a que plus besoin du front intérieur, du frein moral, du frein divin que seule peut lui offrir la religion ! (Nouvelle approbation sur les mêmes bancs.)

Je ne veux pas aujourd'hui invoquer devant vous cet échelon mirifique qui vous fait remarcher de nos écoles le nom de Dieu comme un vocable universellement. Rataurer le nom de Dieu ! Mais il faudrait restaurer aussi notre littérature, notre histoire, et l'âme humaine elle même, où ce nom est inscrit en traits de feu ineffaçables, et qu'on ne la jete ou la dénature autrement l'acte de l'existence de l'Etre suprême à ceux mêmes qui n'y croient pas ! Mais bien ! très bien ! sur un grand nombre de bancs.)

Je préfère vous parler le langage de nos grands ancêtre ; vous rappeler les sublimes déclarations d'Edgar Quinet dans ses *Lettres d'exil*, de Michel-Ange, de Jean Reynaud, de Pierre Leroux, de tant d'autres républicains patriotiques au sujet des périls qui menacent la démocratie si elle persévérait dans cet oubli profond de la force et dont elle tire la force.

Je vous rappellerai les suprêmes préoccupations de Jules Favre d'Henri Martin, et cette dernière ligne de ce grand mort que nous pleurons encore, Eugène Pelletan : "Dans un état pas mort, c'est notre qui mourrions sans lui. (Très bien ! sur un grand nombre de bancs.)

Je me résume, messieurs.

Nous marchons sa-devant de cette grande réforme, la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Cette réforme, nous marchons vers elle ; mais je veux y marcher par des voies équitables sans rien faire de rigoureux. J'ai bien espoir que vous voudrez le budget des cultes tel qu'il vous est proposé par votre commission. La Chambre a rejeté un par un tous les articles lorsqu'il s'agit soit des innombrables concordataires. Je lui demande seulement d'être conséquente avec elle même.

Ce ne serait pas l'honorer que de supposer qu'elle serait irritée offrande parce que l'on ne se rait pas d'accord avec elle. J'insiste donc pour que vous votiez le budget des cultes tel qu'il vous vous jeugé nous parvenus, c'est la pleine neutralité de l'Etat, la liberté pour tous, la liberté. (Vive approbation à droite et au centre.)

Après cet éloquent discours, le Sénat a passé à la discussion des divers chapitres du budget des cultes.

Le *Temps* du 26 février :

Nous n'avons pu donner hier, en dernière heure, qu'un rapide aperçu du remarquable discours prononcé par M. Floquet à l'inauguration de la statue de Ledru-Rollin.

Voici le péroraison de ce discours, que les applaudissements n'ont cessé d'interrompre :

Citoyens, lorsque je lève les yeux, je vois et j'admire cette tête vaillante, respirant la bataille, ce geste énergique qui semble fait pour la domination humaine, ces traits, mais j'interprète en même temps les douces et fraternelles paroles que Ledru-Rollin prononçait en août 1848, au moment même où il commençait à être victime parlementaire qui sont fait tant de mal :

"Le parti de la République ne doit en avoir qu'un seul, le grand parti du peuple, de l'honneur du peuple. Nous disputons, il a faim. Une seule conduite peut nous sauver : l'union la concorde, oui, l'union sacrée des petits du dedans et des conditions du dehors."

Aujourd'hui, citoyens, la France est libre. La République n'est plus à sauver ; elle n'est pas en danger. Nul n'a le droit ni le pouvoir de lui imposer une discipline étouffante, de nous conseiller aucune abdication dans la lutte des idées, dans le jugement de la conduite politique. Mais la concorde supérieure aux plus vives dissidences, la concorde nécessaire à la revanche de la République, rappelait, dans un touchant appel à l'union, le lieutenant des vaincus de Pralal : "Unissons-nous les uns les autres, c'est le seul moyen de sauver la République." Que ces mots, qui renferment à la fois une expiation et une espérance, demeurent sans cesse présents à notre esprit, qu'ils soient l'invocation du matin, l'inspiration de la journée, la méditation du soir, que chaque bouche les répète, que tout démocrate y conforme ses actes, et bientôt la France, ligne par ligne, achèvera sûrement l'œuvre de la Révolution de l'Etre suprême à ceux mêmes qui n'y croient pas ! Ainsi soit-il ! très bien ! très bien ! sur un grand nombre de bancs.)

Je prière vous parler le langage de nos grands ancêtre ; vous rappeler les sublimes déclarations d'Edgar Quinet dans ses *Lettres d'exil*, de Michel-Ange, de Jean Reynaud, de Pierre Leroux, de tant d'autres républicains patriotiques au sujet des périls qui menaceraient la démocratie si elle persévérait dans cet oubli profond de la force et dont elle tire la force.

Je vous rappellerai les suprêmes préoccupations de Jules Favre d'Henri Martin, et cette dernière ligne de ce grand mort que nous pleurons encore, Eugène Pelletan : "Dans un état pas mort, c'est notre qui mourrions sans lui. (Très bien ! sur un grand nombre de bancs.)

Je me résume, messieurs.

Nous marchons sa-devant de cette grande réforme, la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Cette réforme, nous marchons vers elle ; mais je veux y marcher par des voies équitables sans rien faire de rigoureux. J'ai bien espoir que vous voudrez le budget des cultes tel qu'il vous est proposé par votre commission. La Chambre a rejeté un par un tous les articles lorsqu'il s'agit soit des innombrables concordataires. Je lui demande seulement d'être conséquente avec elle même.

Ce ne serait pas l'honorer que de supposer qu'elle serait irritée offrande parce que l'on ne serait pas d'accord avec elle. J'insiste donc pour que vous votiez le budget des cultes tel qu'il vous vous jeugé nous parvenus, c'est la pleine neutralité de l'Etat, la liberté pour tous, la liberté. (Vive approbation à droite et au centre.)

Après cet éloquent discours, le Sénat a passé à la discussion des divers chapitres du budget des cultes.

Le *Temps* du 26 février :

Nous n'avons pu donner hier, en dernière heure, qu'un rapide aperçu du remarquable discours prononcé par M. Floquet à l'inauguration de la statue de Ledru-Rollin.

Voici la péroraison de ce discours, que les applaudissements n'ont cessé d'interrompre :

Citoyens, lorsque je lève les yeux, je vois et j'admire cette tête vaillante, respirant la bataille, ce geste énergique qui semble fait pour la domination humaine, ces traits, mais j'interprète en même temps les douces et fraternelles paroles que Ledru-Rollin prononçait en août 1848, au moment même où il commençait à être victime parlementaire qui sont fait tant de mal :

"Le parti de la République ne doit en avoir qu'un seul, le grand parti du peuple, de l'honneur du peuple. Nous disputons, il a faim. Une seule conduite peut nous sauver : l'union la concorde, oui, l'union sacrée des petits du dedans et des conditions du dehors."

Aujourd'hui, citoyens, la France est libre. La République n'est plus à sauver ; elle n'est pas en danger. Nul n'a le droit ni le pouvoir de lui imposer une discipline étouffante, de nous conseiller aucune abdication dans la lutte des idées, dans le jugement de la conduite politique. Mais la concorde supérieure aux plus vives dissidences, la concorde nécessaire à la revanche de la République, rappelait, dans un touchant appel à l'union, le lieutenant des vaincus de Pralal : "Unissons-nous les uns les autres, c'est le seul moyen de sauver la République." Que ces mots, qui renferment à la fois une expiation et une espérance, demeurent sans cesse présents à notre esprit, qu'ils soient l'invocation du matin, l'inspiration de la journée, la méditation du soir, que chaque bouche les répète, que tout démocrate y conforme ses actes, et bientôt la France, ligne par ligne, achèvera sûrement l'œuvre de la Révolution de l'Etre suprême à ceux mêmes qui n'y croient pas ! Ainsi soit-il ! très bien ! très bien ! sur un grand nombre de bancs.)

Le bureau de poste nous a transmis, hier soir, nos journaux de Paris du 28 février.

Nous lisons, dans le *Temps* de cette date, à propos du 83e anniversaire de Victor Hugo :

C'est maintenant une pieuse coutume : chaque année, Paris fête l'anniversaire de Victor Hugo ; l'avenue qui porte le nom ; du grand poète s'emplit d'une foule respectueuse, composée de gens de toute condition, mondains et ouvriers mêlés; des élégantes y condoient des femmes du peuple; tous apportent leurs hommages à leur poète aimé. Hier soir, une manifestation semblable a eu lieu à l'occasion de son 83e anniversaire. Une députation nombreuse des élèves des lycées, collèges et écoles de Paris s'est jointe aux manifestants.

On ne rappelle que, dans une occasion semblable, Victor Hugo resta plusieurs heures à sa fenêtre, tant que dura le défilé de ses nombreux admirateurs sur l'avenue. Hier soir, la fenêtre est restée close; mais la porte de la maison a été ouverte et les manifestants ont défilé devant le poète, qu'entouraient ses amis.

Des lycéens lui ont offert des bouquets, des dames arrivaient les bras chargés de fleurs, trois petites filles, qui ont joué les enfants dans *Quatre-Vingt-Treize*, lui apportaient des roses et un compliment en vers que l'une d'elles a récité. Enfin, vers neuf heures, arrive la députation des lycées, en tête de laquelle marche M. Theuriet, qui remet à Victor Hugo une longue adresse. Le poète l'embrasse, puis lui répond : " Les sentiments qu'exprime la jeunesse de Paris, des lycées et des écoles m'honorent et me rendent fier. Je vous en remercie. Un traité, ces sentiments, je les éprouve à mon côté pour mes camarades, l'avenir du pays. Dites-le leur bien, je vous en prie.

A dix heures, beaucoup de gens n'avaient pu entrer encore ; quelques milliers de personnes se pressent devant la maison. Sur les conseils de M. Lockroy, Victor Hugo a interrompu la réception, qui menaçait de s'éterniser, et a paru à la fenêtre de son hôtel, salué par les acclamations de la foule, qui se tait en n'apercevant que le maître essaye de parler.

"Mes amis, dit-il, l'âge vient ; mais, avant de mourir, laissez-moi vous dire combien je suis touché de votre manifestation....." Et il s'interrompt, sous le coup d'une émotion qu'il ne peut maîtriser. Ses larmes coulent. Enfin, il rassemble ses forces et pousse alors d'une voix vibrante le cri de : Vive la République ! que répète la foule avec celui de : Vive Hugo ! Elle s'est ensuite dispersée avec le plus grand calme.

Entre invités :

—Oui, c'est une maison très bien ; on y reçoit très largement, mais il y a de l'ordre ; ainsi, quand il y a du monde, on retaille les cure-dents !

Décédée hier à 8 heures P. M. à l'âge de 58 ans Mme Veuve CÉLINA CHAPUS ; les amis et connaissances des familles Delpuget, Mendez Guiraud et Pool sont respectueusement invités à assister à ses obsèques qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, No. 283 rue du Canal.

Décédé hier à 8 heures P. M. à l'âge de 8 mois et 15 jours, MATHIEU WILLIAM fils de MATHIEU PIZZINI et de MATHILDE ANTHONI. Les amis et connaissances des familles Pizzini, Jean Marie Saux Sabuqué et de feu Barthelemy Anthoni sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd hui à 2 heures P. M. Le convoi partira de la résidence de ses parents 15 Dryades.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crus, reçus de maisons de premier ordre.

Champagnes de Duff, Gordon & Cie, de Pedro Domecq etc.

Porto de Sandeman & Cie, Offley, Cromp & Forrester.

Champagnes et toutes marques en rouens.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable etc etc, etc

AUX PLUS BAS PRIX.

Consécration de Mgr A. Durier.

JEUDI PROCHAIN, 19 MARS,

JOUR DE LA St-JOSEPH

Aura lieu à 9 heures du matin en l'EGLISE CATHÉDRALE la consécration du sacre de

Mgr A. DURIER,

Evêque élu de Natchitoches

—Nous ne connaissons pas encore tous les détails de cette solennité Nous pouvons cependant annoncer l'exécution d'une grand messe, composition du Prof Kitsiger, organiste de l'église metropolitaine.

—est l'éminent prédicateur du carême le Rév. Père Feuillette qui doit prononcer le discours de circonstance.

—Mgr l'archevêque Leray présidera la cérémonie.

—Prière assistant de Mgr l'archevêque Leray le Tr. Rév. G. J. Rouxel

—Diacre d'honneur, les Tr. Rév. H. Tumoine et Mitchelmore.

Diacre d'office le Rév. B Langlois.

Sous-diacre d'office le Rév. J. B. Rogaerts.

—Maître de cérémonies les Rév. Thos. Hellis, T. G. Foote et S. Palmer.

—Porte-Croix de la procession. Rév. Jas. Mc Dermott.

Porte-Croix de l'archevêque. le Rév. J. Massardier. A Chapuis J. Dumas et Lacry. Redemptoriste

La cérémonie sera imposante. Plusieurs évêques de la Province doivent y assister.

13 mars—

Avis.

DEUX actes de vente de propriétés l'un en date de novembre 1846, et l'autre du 20 mars 1848, ont été trouvés dans un tir au dans nos bureaux. La personne qui les a perdus est priée de venir les réclamer. 12mars—3f

A louer,

LA MAISON No 97, rue du Quartier, près Bourbon, venant d'être complètement restaurée. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade. 7 mars—PP.

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nelcos, rue St. Joseph, 206, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle est prête à donner des informations relativement aux affaires du passé et du présent, et à enseigner à réussir en tout ce que ce sont dans l'avenir. Elle donne consultation sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecine humaine est restée impuissante. Elle consultations tous les jours de 9 heures A. M à P. M., et et 82. Elle a des remèdes infaillibles qui rendent les mariages aussi heureux qu'ils seront. Correspondance échangée en Français, Anglais, Espagnol et Allemand. 6jan—1an

John B. Lavigne, Léon Barthet

LAVIGNE & BARTHET.

PHARMACIENS.

(Successeurs de Lavigne Frères).

314 Rue de Chartres, coin Dumaine.

Médicaments patentés français et américains, Articles de Parfumerie, etc.

N. B.—Les ordonnances de Messieurs les médecins remplies avec soin à toute heure du jour et de la nuit. 13fév—1m D.M.J

Agence d'Emigration Francaise

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à 84 Poal, Mimeux un agence d'émigration française. Il solliciter les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui seraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. O. BOUCHER, Directeur,

104 E. Third Street

Pressley Block, St Paul Mtpr.

Pour quelque temps, à la Nlle-Orléans, aux bureaux de l'Abeille.

CONSTANTINOPLE

CHOSES A SE RAPPELER.

Les d'oreste de Warner Bros's sont toujours et la Corsaline, qui est supérieure aux de baleine.

La Corsaline n'est ni chauvre, ni jute, ni pitre. La Corsaline se renferme ni acides ni autre composition.

La Corsaline n'est mise que dans les articles vendus par WARNER BROS

Les Corsets de vrais Corsaline ont une valeur positive.

Les pourvoyeuses sont une fraude et, qui n'en sait le prix, achètent cher.

La Corsaline est employée dans les genres suivants: Corsets de Santé, de Réunions, de Corsaline, Sérieux aux ouvriers, abdominaux et Corsets de jeunes filles.

A vendre partout par les principaux marchands

WARNER BROS.,

359 BROADWAY, NEW YORK.

17feb—3m—Mar 8 D

MAISON

D. H. HOLMES

133 Canal, 15 Bourbon, 14 Dauphine et 139 Bourbon.

Dans le but de favoriser la vente, A partir de lundi 9 mars,

RÉDUCTION GÉNÉRALE

Sur toutes nos Soieries, Lainages, et étoffes fantaisies.

Les dames peuvent être certaines de trouver de nombreuses et bonnes occasions

A tous nos comptoirs.

9 mars—

Pour la Saison!